



# À la découverte de la presqu'île de Jumièges

Entre Rouen et Le Havre, la Seine se fait capricieuse et trace de larges méandres, comme pour mieux prendre son temps avant de rejoindre la Manche. Elle forme ainsi une série de presqu'îles ayant chacune son identité et son lot de charmes à découvrir. L'une d'entre elles porte le nom d'un monastère normand prestigieux : Jumièges. Pour mieux en savourer tous les trésors, entre Histoire, légendes, patrimoine et nature, nous vous proposons de la découvrir à pied.

Cette presqu'île de Jumièges est tout entière comprise dans les limites du *parc naturel régional des Boucles de la Seine normande*, ce qui constitue déjà en soi une invitation à sauter dans ses chaussures de randonnée pour partir vers l'inconnu.

## 3,000 ANS D'HISTOIRE

Rendez-vous à Duclair, charmante petite commune des bords de Seine, bien connue des riverains pour son bac assurant en toutes saisons des traversées incessantes du fleuve, et réputée pour son église Saint-Denis. D'apparence extérieure clairement gothique, celle-ci possède encore à l'intérieur une large partie de sa structure romane et quelques éléments en remploi plus anciens encore, puisqu'ils remontent probablement aux époques antique et mérovingienne. C'est dire si cette paroisse puise ses racines dans la nuit des temps. À la sortie ouest du village, le GR2 (balisé traits rouge et



d'hier !), les vestiges d'un long rempart qui verrouillait autrefois l'ensemble de la presqu'île. Des fouilles menées ici en 1992 par Bruno Penna ont révélé plusieurs phases d'occupation, à l'âge du bronze d'abord, à celui du fer ensuite, au Haut Moyen Âge enfin. Bref, il y a plus de 3 000 ans, des populations ont commencé en ces lieux à s'abriter de menaces extérieures. Lesquelles ? Mystère...

## LÉGENDES DE LA FORÊT DE JUMIÈGES

Mystères encore avec toutes ces légendes ayant pour cadre cette forêt de superficie certes modeste, mais vraiment splen-

**Le bac de Jumièges, pour une expérience nautique en val de Seine** (© SWG).

dide. On raconte par exemple qu'au VII<sup>e</sup> siècle, les nonnes de l'abbaye de Pavilly blanchissaient le linge des moines du monastère de Jumièges. Un petit âne gris connaissant parfaitement le chemin, assumait seul les allers-retours entre les deux établissements. Un jour d'hiver cependant, sainte Austreberthe, première abbesse de Pavilly, ne vit pas l'âne revenir et prit à rebours son itinéraire habituel. Au cœur de la futaie, elle tomba nez à nez avec un loup gi-

**Montée en pente douce vers la forêt de Jumièges** (© SWG).



**Coupe claire en forêt de Jumièges** (© SWG).

gantesque achevant de dévorer la carcasse du pauvre animal. La sainte poussa un grand cri et le canidé en conçut une telle terreur qu'il en devint vert et se coucha à ses pieds.



**1. La chapelle de la Mère de Dieu et son calvaire** (© SWG).

**2. À l'intérieur de la chapelle** (© SWG).

Pour prix de son forfait, il fut condamné à remplacer le malheureux âne jusqu'à la fin de ses jours. Le toponyme *la Croix à l'Âne* perpétue la mémoire du mythe. La tradition prétend qu'il y avait ici autrefois une chapelle, puis un calvaire. Un panneau (également un brin terni) marque encore le lieu du drame.

Un peu plus loin s'élève l'émouvante chapelle de la Mère de Dieu, perdue en pleine sylve. Là, selon une autre légende, saint Philibert, pionnier de la foi chrétienne et fondateur du monastère de Jumièges, aurait été témoin d'une apparition du Christ et de ses apôtres. Maintes fois reconstruite au fil des âges, elle est toujours l'objet de dévotions, comme en témoignent les nombreux *ex-voto* et statuettes qui y sont déposés.



1.

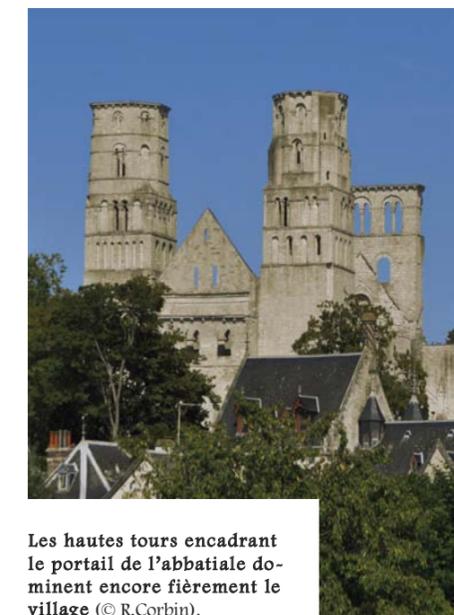


**ENTRE VERGERS ET VIGNES FANTÔMES**

**L'église paroissiale Saint-Va-lentin de Jumièges** (© SWG).

Au sortir de la forêt, direction le bourg de Jumièges, au-dessus duquel s'élèvent les tours jumelles de l'abbatiale romane Notre-Dame et un dernier pan de sa tour lanterne. On sait bien le site inscrit depuis plus de cent ans aux Monuments historiques. En revanche, on ignore souvent qu'au sud des vestiges, une mince bande de terrain appartient au prestigieux réseau européen Natura 2000, visant à mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les activités humaines. La raison de l'intégration d'un confetti de seulement 0,07 ha ? La présence ici de quatre espèces de chauves-souris : grand rhinolophe, murin à oreilles échanquées, grand murin et murin à moustaches. Non loin de cette géante célébrissime, souvent qualifiée de « plus belle ruine de France » et qui avait déclenché l'enthousiasme de Victor Hugo<sup>1</sup>,

1) « Jumièges, qui est encore plus beau que Tournus ; et, à travers tout cela, la Seine, serpentant sur le tout. » Lettre de Victor Hugo à sa femme, 13 août 1835. Tournus est une superbe abbaye bourguignonne.



**Les hautes tours encadrant le portail de l'abbatiale dominent encore fièrement le village** (© R.Corbin).

## LES ÉNERVÉS DE JUMIÈGES

Une légende tardive affirme que deux fils du roi mérovingien Clovis II (639-657) se seraient révoltés contre lui. Afin de les punir, on leur brûla les tendons des quatre membres, les rendant ainsi infirmes à vie. Puis on les plaça sur un radeau que l'on confia à la Seine, sans rames ni gouvernail. Ils dérivèrent longtemps avant que le destin ne les fasse accoster dans la presqu'île de Jumièges. Ils furent alors découverts par un moine qui les emmena à l'abbaye, où l'on prit soin d'eux. Ils finirent leurs jours en pieuses oraisons entre ces murs.

1.



2.



1. Verger à l'approche de l'automne. Certains arbres croulent littéralement sous les fruits (© SWG).

2. Des pommes, mais aussi des poires (© SWG).

l'église paroissiale Saint-Valentin n'est pas non plus sans atouts, avec sa nef datant pour partie du XII<sup>e</sup> siècle et son chœur flamboyant. Problème : trouver sa porte ouverte relève carrément du miracle...

Passons donc outre notre frustration, direction cette fois la Seine par une route goudron-

née filant en ligne droite. Après l'avoir longée durant quelque temps, le chemin repique vers l'intérieur des terres à travers un décor planté d'arbres aux formes torturées et de vergers. Le pommier règne évidemment ici en maître et lorsque l'automne approche, les arbres croulent littérale-

ment sous les fruits. En traversant le lieu-dit Conihout, on se souviendra qu'il n'en fut pas toujours ainsi. Faites donc un effort d'imagination et représentez-vous cette plaine en partie marécageuse couverte... de vignes ! Les moines produisaient en effet du vin ici au moins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, sans doute pour leur consommation personnelle (la règle bénédictine autorisant une demi-bouteille de vin par jour et par frère), mais aussi pour les rituels liturgiques. Leur piquette n'avait toutefois qu'un très lointain cousinage avec les breuvages raffinés du Bordelais, de la Bourgogne ou du val de Loire, si l'on en croit ces deux vers relevés dans une très ancienne chanson normande :

« Du Colinhou ne beuvez pas, (bis)  
Car il mène l'homme au trespas » (bis).  
Légèrement râpeux au palais donc.

### TRISTE FIN D'UNE COURTISANE

Arrivé à la pointe sud du méandre, nous reprenons plein nord vers les ballastières, deux gigantesques cavités mainte-



6.



7.

plusieurs décennies par ses actuels propriétaires, il doit normalement accueillir plus régulièrement du public. Si vous avez la chance de trouver le portail ouvert, on vous expliquera toute la démarche de réhabilitation et vous découvrirez des peintures murales fort anciennes, à ce jour non datées avec certitude.

### RETOUR À LA CASE DÉPART

C'est en retraversant la partie orientale de la forêt, grâce à un long chemin en ligne droite bordant la falaise, que l'on retourne doucement vers notre point de départ. Avec un peu de chance, vous verrez bien

6. Une voie presque... céleste ! (© SWG).

7. En lisière de la forêt (© SWG).

un ou deux chevreuils apeurés détalant à votre approche. En hiver, les arbres effeuillés permettent de s'offrir quelques beaux coups d'œil sur la Seine qui coule en contrebas. L'un de ces petits moments rares où, pour reprendre les mots de Lamartine, le temps semble suspendre son vol, pour peu que l'on soit sensible aux charmes de la nature bien évidemment. À l'arrivée, les jambes seront sans doute un peu lourdes ; la tête en revanche, sera nettement plus légère ! ■ SWG.



3.

3. Autant de chemins que d'invitations à la promenade (© SWG).

4. Des arbres aux formes torturées (© SWG).

5. Le manoir de la Vigne, ici en cours de restauration (© SWG).



4.



5.



### PRATIQUE :

Le parcours fait 21 km, mais il est possible de l'écourter en empruntant les divers chemins de randonnée et les petites routes traversant la presqu'île. Hormis sa longueur, notre itinéraire ne présente pas de difficultés particulières. Comptez tout de même la journée pour l'effectuer tranquillement. Bref, prévoyez la pause déjeuner ! Attention : il est possible qu'en période de chasse, certaines portions soient fermées dans le secteur de la forêt de Jumièges, pour des raisons de sécurité. Dans ce cas, réduire le circuit en partant de l'abbaye. Comme nous l'avons signalé, le manoir de la Vigne ouvre depuis 2019 au moins l'été. Quant à l'abbaye de Jumièges, propriété du conseil départemental de Seine-Maritime, elle reçoit bien sûr du public toute l'année, en dehors de certains jours fériés. Tous renseignements sur [www.abbayedejumieges.fr](http://www.abbayedejumieges.fr).

# ABONNEZ-VOUS !

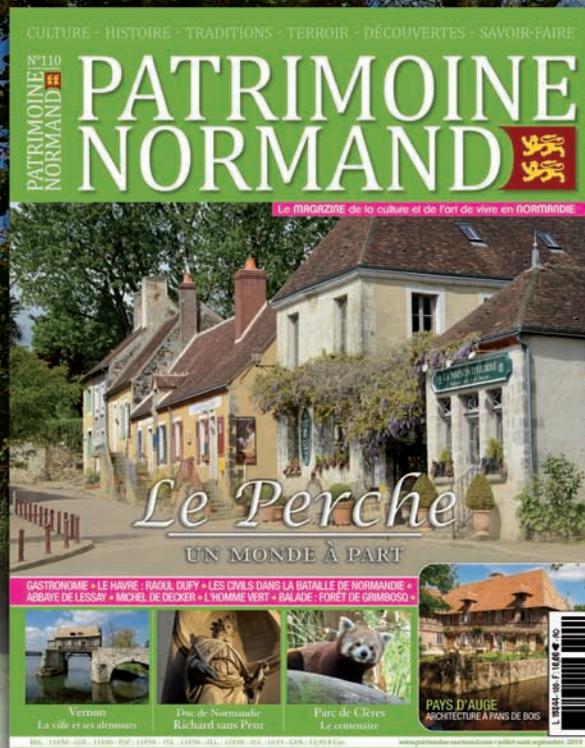


Photo : Manoir de Courboyer. (© Stéphane William Gondom)

**Le MAGAZINE de la culture  
et de l'art de vivre en NORMANDIE**



## BULLETIN D'ABONNEMENT À PATRIMOINE NORMAND

À remplir et à retourner à : PATRIMOINE NORMAND • Les Trois-Cours • 14220, Les Moutiers-en-Cinglais

### FORMULES D'ABONNEMENT : \*

Je m'abonne à PATRIMOINE NORMAND pour **1 an** (4 numéros) à **29 €** (au lieu de 40€).

Je m'abonne à PATRIMOINE NORMAND pour **2 ans** (8 numéros) à **52 €** (au lieu de 80€).

### FACULTATIF :

+ Je soutiens le magazine PATRIMOINE NORMAND par un don de : .....€

\* Offres valables jusqu'au 31-12-2020, réservées à la France Métropolitaine. Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter ou rendez-vous sur le site [www.patrimoine-normand.com](http://www.patrimoine-normand.com). En application de l'article 27 de loi du 06/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont indispensables au traitement de votre abonnement et sont communiqués aux destinataires le traitant. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification des données vous concernant.

Rendez-vous sur le site [www.patrimoine-normand.com](http://www.patrimoine-normand.com) pour les règlements par carte bancaire ou virement.

Mme  M.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Ville .....

Email .....

Téléphone [ ]

Règlement de .....€ par chèque à l'ordre des Éditions Spart

▼ DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRES ▼